

Croix-Rouge internationale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

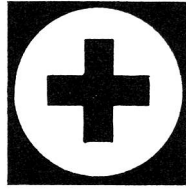
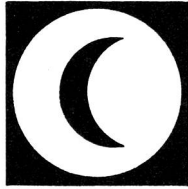
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL DE LA PAIX AU CICR ET A LA LIGUE

Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge se sont vu attribuer le Prix Nobel de la Paix 1963.

Au reçu de cette nouvelle, M. Léopold Boissier, président du CICR a fait, à Genève, la déclaration suivante:

« Le Comité international de la Croix-Rouge est heureux et fier de recevoir le Prix Nobel de la Paix qu'il partage avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Il l'avait déjà reçu deux fois, en 1916 puis en

1944, après qu'Henry Dunant, son fondateur, eut été le premier, avec Frédéric Passy, à avoir été l'objet d'un si grand honneur. »

Rappelons que, selon le testament d'Alfred Nobel, le soin de décerner le prix de la Paix revient à un Comité élu par le Torting norvégien. Il est accordé à « celui qui aurait fait le plus ou le mieux pour l'œuvre de la fraternité des peuples, pour la suppression ou la réduction des armées permanentes, ainsi que pour la formation et la propagation des congrès de la paix ».

DÉPART D'UNE MISSION SUISSE POUR LE YÉMEN

Les Drs Ed. Spirgi et A. Wild dont la Croix-Rouge suisse avait mis les services à la disposition du Comité international de la Croix-Rouge sont rentrés en Suisse à la mi-novembre, leur mission accomplie.

Au Yémen, où la guerre sévit depuis plus d'un an, les combats continuent, faisant chaque jour de nouvelles victimes parmi les partisans des deux clans qui se battent dans les montagnes désertiques.

Alors que les forces de la République Arabe Yéménite disposent d'un service de santé militaire, les soldats des troupes royalistes sont privés de toute assistance sanitaire.

Les délégués suisses ont écrit:

« Nous procédons à de longues consultations et traitons plus de 40 malades et blessés. La malaria sévit ici. Nous trouvons également un grand nombre de cas de dysenterie chronique et ascaridiose. La nourriture est tout à fait insuffisante au point de vue calories. On mange du riz, de la viande de mouton séchée, peu appétissante, quelques rares légumes et à côté de cela des conserves, surtout du thon.

Le lendemain, nouvelle visite de malades. Nous traitons environ 30 hommes, parmi lesquels nous avons dû procéder à l'extraction de quelques dents trop cariées. Les patients nous remercient d'un grand hourrah! Un guerrier nous a même apporté une radio-transistor à réparer, pensant que l'électricité était une branche de médecine! Dans une grotte nous avons découvert diverses caisses de médicaments, ouvertes: sérum-scorpion, sérum contre les brûlures de gaz, plasma, tétanos-anatoxal, ampoule de terrormycine, fluoton, etc., tout ceci couvert de sable et de poussière et personne ne sachant au juste à quoi cela peut servir.

Peu avant le coucher du soleil, nous quittons le camp en direction de l'ouest. Notre véhicule, une camionnette percée de nombreux trous de balles, nous emmène dans la nuit.

En cours de route, nous trouvons au fond d'une grotte deux soldats grièvement blessés par des éclats de grenade qui attendent des soins depuis cinq jours!

Ils sont couchés sur des peaux de mouton imbibées de leur sang et de leur pus. L'un des deux est semi-comateux. Dans cette grotte puante il n'y a presque pas d'eau et bien entendu pas de savon, nous leur administrons de la chloromycétine et organisons leur évacuation. Dans l'oasis de Kharir, nous recevons une vingtaine de patients, en partie des enfants. Une fillette de 10 ans a une forte pneumonie, un garçon de 12 ans est moribond. Nous ne pouvons le traiter que symptomatiquement et demander son évacuation sur Najran et Djeddah.

Deux jours plus tard: départ à dos d'âne. En cours de route, des mères nous présentent leurs enfants malades. Nous ne pouvons que distribuer quelques antibiotiques ou de la pommade aux tracomateux.

Au bout de 5 heures, nous arrivons à un camp de prisonniers et administrons des soins. Ensuite nouvelle visite de malades, 20 personnes, chez qui nous traitons des cas de malaria, pneumonie, fracture ouverte du doigt, etc. Un guerrier était blessé au thorax par une arme blanche. Nous distribuons des antibiotiques et des pansements.

La nécessité d'un hôpital de campagne, moderne, avec toutes les possibilités de diagnostic et moyens thérapeutiques se fait de plus en plus sentir, et devient pour nous une obsession. Nous pensons également à la tuberculose pulmonaire qui se répand si rapidement chez les femmes qui doivent travailler durement et chez les enfants sous-alimentés. Il faudrait du personnel paramédical et des chirurgiens. Et quant aux médicaments: tout manque... »

L'intervention du CICR a déjà des résultats positifs

L'intervention du Comité international de la Croix-Rouge dans le conflit du Yémen a déjà eu divers résultats positifs, en particulier depuis que les deux adversaires se sont engagés à respecter les principales règles des Conventions de Genève.

Afin de sauvegarder la vie des prisonniers faits au combat, l'Imam exige désormais de ses guerriers que tous les ennemis capturés lui soient amenés vivants. Malgré quelques résistances, ses ordres, semble-t-il, commencent à s'imposer.

L'aventure d'un cheikh de village

Caractéristique à cet égard est l'aventure survenue à un cheikh de village. Au cours d'opérations militaires, cet ardent combattant royaliste se trouva subitement en face d'un Egyptien luttant pour la République. Après un bref échange de coups de feu, tous deux furent blessés. Mais le cheikh, moins grièvement atteint, put panser sa blessure. Alors, il se pencha sur l'homme qui, un instant auparavant, avait failli le tuer et le soigna. Puis il emmena l'Egyptien, devenu son prisonnier, dans sa maison et le remit à l'émir commandant du secteur pour qu'il soit conduit devant l'Imam.

Cependant la famille du cheikh protesta vivement contre cette attitude insolite dans ces populations montagnardes, fières et belliqueuses. Sa mère, elle-même lui adressa des reproches sur un ton méprisant, et d'autres guerriers surenchérent: « A ta place, nous n'aurions pas tué un ennemi prisonnier, mais dix, si nous les avions eus sous la main! »

EN COLLABORATION AVEC LA CROIX-ROUGE SUISSE: LA CRÉATION D'UN HÔPITAL DE CAMPAGNE DANS LE DÉSERT

Sur demande du Comité international de la Croix-Rouge, la Confédération suisse s'est déclarée prête à financer le coût d'une mission médicale qui aura pour rôle d'installer et d'exploiter un hôpital de campagne au nord du Yémen, dans la zone démilitarisée qui s'étend le long des frontières du Yémen et de l'Arabie séoudite. La Croix-Rouge suisse a été chargée de mettre sur pied une équipe médicale groupant des médecins et du personnel hospitalier et forte d'une trentaine de membres.

Cette équipe est partie pour le Yémen à la fin novembre, emportant avec elle le matériel nécessaire à l'installation d'un hôpital de campagne de 50 lits.

Indépendamment de la création de cet hôpital de campagne, le Comité international de la Croix-Rouge s'est en outre adressé aux Sociétés nationales en leur demandant de déléguer au Yémen des équipes médicales qui seraient appelées à soigner les blessés et les malades à l'intérieur du pays.

Cette action humanitaire menée au bénéfice de blessés de guerre privés de soins est en complet accord avec l'esprit et la lettre des Conventions de Genève et en la réalisant, la Croix-Rouge demeure fidèle à ses origines et à ses principes immuables.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

SUISSE ROMANDE

Le Centenaire toujours...

La Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse romande a pris l'heureuse initiative — qui a été fort appréciée des directeurs d'écoles et du corps enseignant en général — de distribuer un insigne spécial du Centenaire reproduisant l'emblème: lampe à huile et Croix-Rouge à 350 000 écoliers de Suisse française.

Lâcher de ballons

Dans le but d'associer la jeunesse aux manifestations du Centenaire de la Croix-Rouge, la Commission du Centenaire et la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse ont organisé le samedi 26 octobre 1963 un lâcher de 3000 ballons sur la Plaine de Plainpalais.